

LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID: 087-278708516-20230228-20230228_B02-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 28 FEVRIER 2023

20230228_B02 - 12 PORTE PANET - 12 rue Porte Panet à Limoges - Acquisition Amélioration de 6 logements (4 PLUS - 2 PLAI) - Convention de financement dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville » d'un montant total de 536 925 € auprès d'ACTION LOGEMENT SERVICES

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 28 février 2023 à 16 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents:

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Messieurs Jean-Luc BONNET, Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absente excusée :

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID: 087-278708516-20230228-20230228_B02-DE

Dans le cadre de l'opération d'acquisition-amélioration de 6 logements au 12 rue Porte Panet à Limoges, ACTION LOGEMENT SERVICES propose à LIMOGES HABITAT un financement Action Cœur de Ville qui se décompose comme suit :

Une partie subvention d'un montant de 397 155 €;

Une partie emprunt long terme sans garantie dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant: 132 385 €
- Taux variable, indexé sur le livret A diminué d'une marge de 2,25 % avec un taux plancher à 0,25 %
- Durée : 30 ans avec un différé de 5 ans
- Echéances : mensuelles
- Modalité d'amortissement : double révisabilité limitée
- Amortissement : progressif

Une partie emprunt court terme sans garantie dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 7 385 €

- Taux d'intérêt : 0,00 %

- Durée : 3 ans avec un différé de 35 mois

- Echéances : mensuelles

Modalité d'amortissement : échéances constantes

Ces financements sont accordés en contrepartie d'un droit de réservation (droit unique) de :

- 3 logements dans l'opération financée (1 F2 PLUS 1 F3 PLUS 1 F3 PLAI)
- 6 logements sur le parc Limoges habitat situés dans les communes Action Cœur de Ville

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser Madame la Directrice générale à signer le contrat devant régler les conditions de ces financements ainsi que les demandes de versement de fonds.

0

0

Après avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'adopter, à l'unanimité, la proposition qui leur est présentée.

Formalités de publicité effectuées le 1 3 MARS 2023

Pour extrait conforme,
Limoges, le
LA PRESIDENTE 1 3 MARS 2023
Catherine MAUGUIEN-SICARD